

**NATURE ET LOGIS**  
**Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 92 393,95 euros**  
**Siège social : Rue de Touraine - 72190 SAINT PAVACE**  
**512 953 100 RCS LE MANS**

**ORDRE DU JOUR A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**DU 27 MARS 2019**

Augmentation du capital social de 357 816,57 euros par incorporation de la prime d'émission et élévation du nominal des actions existantes,

Modification corrélative des statuts

Délégation de compétence au conseil d'administration aux fins d'augmenter le capital ; détermination de l'étendue et des conditions d'exercice de cette délégation ;

Fixation du plafond global de la délégation de compétence ;

Délégation de compétence au conseil d'administration aux fins de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 et suivants du code du travail ; détermination de l'étendue et des conditions d'exercice de cette délégation ;

Pouvoirs en vue des formalités